



[www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)



Paris, le 24 novembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**La Mutualité Française débat avec les partenaires sociaux :**

**François Chérèque, Secrétaire général de la CFDT,  
Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT,  
Philippe Pihet, Secrétaire confédéral de FO,  
Luc Berille, Secrétaire général de l'UNSA**

**le 25 novembre à Lyon sur le thème :  
« Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaire »**

Dans un contexte de détérioration de l'accès aux soins, la Mutualité Française débattra demain à Lyon avec les partenaires sociaux, **François Chérèque**, Secrétaire général de la CFDT, **Bernard Thibault**, Secrétaire général de la CGT, **Philippe Pihet**, Secrétaire confédéral de FO et **Luc Berille**, Secrétaire général de l'UNSA, sur le thème : « Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaire ». Le débat portera sur l'avenir de la protection sociale et la place des complémentaires santé.

**Etienne Caniard**, Président de la Mutualité Française, présentera les orientations des mutuelles pour un système de santé « plus juste, plus efficace et pérenne ».

Ces orientations portent à la fois sur une réforme du financement de l'assurance maladie obligatoire, sur les rôles respectifs de l'assurance maladie et du régime complémentaire et sur l'amélioration de la prise en charge des patients.

**François Chérèque** et **Bernard Thibault** débattront de ces orientations. **Philippe Pihet** et **Luc Berille** participeront également aux échanges. Les partenaires sociaux apporteront ainsi leur point de vue et viendront enrichir les orientations de la Mutualité Française.

La Mutualité Française défend le droit à une complémentaire santé désormais indispensable pour permettre l'accès de tous à des soins de qualité. Elle invite à refonder notre système de protection sociale durablement. C'est parce que la santé est l'une des premières préoccupations des Français que la Mutualité Française souhaite aujourd'hui que cette question soit au cœur du débat présidentiel de 2012.

### **A propos de la Mutualité Française :**

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles n'ont pas de

**Contact presse** : Christelle Cros - Tél : 01 40 43 63 26 – christelle.cros@mutualite.fr

capital et ne versent pas de dividende à des actionnaires. Régis par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement. [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)